

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Résultat du recrutement pour 1882 dans la II<sup>me</sup> division  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335669>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**RÉSULTAT DU RECRUTEMENT POUR 1882**  
dans la II<sup>m</sup>e Division.

RECRUES	Fribourg	Jura-Bernois	Neuchâtel	Total
Aptes au service.	544 (44,6 ‰)	549 (50,7 ‰)	643 (50,1 ‰)	1736 (48,8 ‰)
Renvois à 1 an.	65 ( 5,4 ‰ )	115 (10 ‰ )	63 (8,03 ‰ )	238 ( 7,9 ‰ )
Renvois à 2 ans.	81 ( 6,8 ‰ )	57 ( 5,2 ‰ )	117 ( 9,1 ‰ )	255 ( 7,2 ‰ )
Impropres au serv.	507 (42,4 ‰ )	361 (33,3 ‰ )	420 (32,7 ‰ )	1288 (36,2 ‰ )
Total II <sup>e</sup> Div.	1197	1082	1283	3562
INCORPORÉS				
Aptes.	63	69	89	221
Renvois à 1 an.	16	29	24	69
Réformés.	81	116	108	305
Total II <sup>e</sup> Div.	160	214	221	595

Le chiffre total des recrues *aptés* au service dépasse de 261 celui de 1880 (1476) et la proportion en pour cent (48,8 ‰) est également supérieure à celle de 1880 qui n'était que de 40,2 ‰.

Sur les 1736 recrues aptes, 219 ont été attribuées à d'autres divisions pour habillement et incorporation. Les autres ont été réparties comme suit : (*Voir le tableau page suivante.*)

Si l'on déduit du chiffre des recrues attribuées à l'infanterie le 9 ‰ comme déchet résultant d'absences du pays, renvois pour maladies avant l'incorporation définitive dans les corps, etc., ainsi que, pour Fribourg et Neuchâtel, les 15 hommes versés chaque année aux compagnies de carabiniers, on voit que l'attribution aux bataillons de fusiliers comporte en chiffres ronds :

Pour Fribourg (5 bataillons) 60- 62 hommes par bataillon.

Pour Berne (4 » ) 87- 88 » »

Pour Neuchâtel (3 » ) 126-128 » »

Il résulte de cette proportion, qui n'a guère varié depuis 1875, l'explication de la faiblesse numérique des bataillons fribourgeois et l'urgence d'une réduction de ceux-ci et d'une augmentation correspondante, soit par la formation d'un 4<sup>e</sup> bataillon neuchâtelois, soit par le transfert à la II<sup>m</sup>e Division du bataillon surnuméraire de la I<sup>e</sup> (n° 98 Valais).

L'état des contrôles des bataillons de fusiliers d'élite de la II<sup>m</sup>e Division

ARME OU SERVICE	Fribourg	Jura-Bernois	Neuchâtel	Total
Dragons . . . . .	34	7	—	41
Guides. . . . .	—	5	4	9
Batteries de campagne . .	20	20	35	75
Colonnes de parc . . . . .	11	16	8	35
Compagnie de position . .	14	—	—	14
Train d'armée . . . . .	17	18	5	40
Sapeurs . . . . .	13	23	11	47
Pontonnières . . . . .	2	4	6	12
Pionniers . . . . .	7	5	—	12
Sanitaires. . . . .	22	16	12	50
Administration. . . . .	9	3	1	13
Infanterie. . . . .	358	384	439	1181
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>507</b>	<b>501</b>	<b>521</b>	<b>1529</b>

au 1<sup>er</sup> janvier 1881 donnait en moyenne les effectifs suivants *sur le papier* :

- 5 bataillons de Fribourg à 600 hommes.
- 4 » de Berne à 900 »
- 3 » de Neuchâtel à 1000 »

L'effectif réglementaire étant de 774 hommes et le déchet en cas de mise sur pied comportant le 15 % au moins, il en résulte que pour assurer une entrée au service de guerre au complet les rôles d'un bataillon doivent toujours compter 890 à 900 hommes inscrits.

Au reste l'infanterie lucernoise (IV<sup>me</sup> Division) aurait besoin d'une réduction semblable car ses 6 bataillons n'ont en moyenne que 580 hommes inscrits. Ils ne pourraient donc, comme ceux de Fribourg, entrer en ligne qu'avec 500 hommes au plus et ne comptent, comme les premiers, pour les cours de répétition (avec les 8 premières classes d'âge seulement) guère plus de 380 à 400 hommes sous les armes.

Les bataillons bernois des III<sup>me</sup> et IV<sup>me</sup> Divisions sont aussi sensiblement au-dessous des effectifs nécessaires puisqu'en moyenne l'effectif des contrôles de ces bataillons ne dépasse pas 700 hommes, ce qui donnerait environ 600 hommes sur pied.

Les sept ans d'expérience écoulés depuis la nouvelle organisation nous semblent plus que suffisants pour ne pas tarder à remédier à un état de chose aussi anormal.